

Livret d'accueil

Pr Diane PURPER-OUAKIL

Médecine Psychologique pour les Enfants et Adolescents

Unité adolescents



CHU de Montpellier - Hôpital Saint-Eloi
Pôle Psychiatrie - MPEA

Tél. de l'unité : **04 67 33 72 46**

80 avenue Augustin Fliche
34295 Montpellier cedex 5

www.chu-montpellier.fr

L'unité dans laquelle tu es hospitalisé accueille des pré-adolescents et adolescents. La durée de ton hospitalisation dépend de l'évolution de ton état de santé. Ta sortie sera décidée par le médecin du service et l'équipe, avec ton accord et celui de tes parents.

L'équipe comprend :

- le médecin et l'interne, les étudiants en médecine
- le cadre de santé,
- les infirmières et puéricultrices,
- les éducateurs,
- les aides-soignants,
- les agents de service hospitalier,
- l'enseignante.

On peut aussi faire appel à d'autres professionnels.

Nous sommes là pour t'aider à aller mieux et te donner des soins.

N'hésite pas à nous faire part de tes questions, demandes, désirs, soucis, inquiétudes...

Règles de fonctionnement

A ton arrivée, nous te demandons :

- de ne pas apporter d'objets de valeur et d'enfermer tes affaires à clef dans ton armoire.
- de ne pas prêter d'affaires personnelles aux autres adolescents du service. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- de nous remettre ton téléphone portable, ton portable, ta tablette, ta console de jeux, tes cigarettes et briquet, ton argent de poche ainsi que tous les objets dangereux et médicaments.

Nous les mettrons sous clef dans le bureau des soignants, ils te seront restitués au moment de ta sortie. Un inventaire est fait systématiquement à ton arrivée dans le service.

- de ne pas apporter de nourriture ni de boissons.

Des règles générales nous paraissent nécessaires à une vie en collectivité. Cependant elles peuvent être adaptées à chaque adolescent.

Déroulement d'une journée en période scolaire

- Le lever a lieu vers 8h00.
- Tu pourras prendre ton petit déjeuner après avoir fait ta toilette, t'être habillé et être allé en salle de soins si nécessaire.
- Ta chambre doit être rangée avant les activités : réfection du lit, rangement de tes affaires pour permettre l'entretien.
- Les repas sont pris dans la salle à manger à moins d'une prescription médicale donnant une autre indication :
 - petit-déjeuner entre 8h00 et 9h00
 - déjeuner vers 12h00
 - goûter vers 16h00
 - repas du soir vers 19h00,

Pour les repas, une tenue vestimentaire décente est demandée (pas de pyjama).

A la fin de chaque repas, chacun (adulte et adolescent) débarrasse la table et participe au rangement de la salle à manger. Un tour de rôle des tâches est décidé à l'avance par les soignants.

Nous te proposons différentes activités (classe, activités manuelles, sport, ateliers au sein du service ou en extra-hospitalier).

Courrier, visites, téléphone

Sauf prescription médicale, tu pourras recevoir ou envoyer du courrier sans surveillance spécifique de notre part. Les visites, coups de téléphone se déroulent selon les indications données par le médecin.

Aménagement des chambres

Tu peux décorer ta chambre en respectant l'emplacement du mobilier et les normes de sécurité et afficher des posters, photos... sur panneau, armoire ou tout support autre que la peinture (pas de Patafix).

Tu peux écrire sur ton tableau Veleda avec un feutre adapté.

Ta chambre est ton lieu intime
où les autres adolescents ne viennent pas se réunir.

Télévision

Dans la journée, une utilisation raisonnable de la télévision est permise. En soirée, tu pourras regarder la télévision les :

- Mardi - Vendredi - Samedi pendant les périodes scolaires, s'il n'y a pas classe le lendemain (collégiens et lycéens).
- Mardi - Jeudi - Samedi - Dimanche pendant les vacances.

Ces temps de télévision sont susceptibles d'être modifiés ou supprimés par les adultes si nécessaire.

Le programme est fixé avec ou par l'équipe soignante (émissions, horaires). La soirée se déroule jusqu'à la fin du film. Le soir, tu peux regarder la télévision en chaussons mais pas en pyjama.

Temps Personnel

2 plages horaires par jour sont fixées afin que tu puisses te retrouver au calme dans ta chambre :

- 13h30 à 14h15 tous les jours sauf quand il y a réunion.
- 13h30 à 15h00 tous les mardi, jeudi quand il y a réunion.
- 18h30 à 19h00 tous les jours.
- Coucher à 20h30 (lecture possible en chambre).